MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Note de mobilité générale

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Service de l'enseignement technique** **Sous-direction des établissements, des dotations et des compétences** **Bureau des dotations et des compétences** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **DGER/SDEDC/2023-382** **14/06/2023**

Date de mise en application : 15/06/2023
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 20/07/2023
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 16

Objet : Appel à candidatures sur les postes de médecin scolaire placés auprès des directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt vacants à compter de la rentrée scolaire 2023 au sein des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et de la direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France.

Destinataires d'exécution
Administration centrale (DGER et SRH) ; Mesdames et Messieurs les directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ; Mesdames et Messieurs les secrétaires généraux des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

La présente note de service ouvre la mobilité au fil de l'eau sur les postes de médecin scolaire placés auprès des directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt vacants à compter de la rentrée scolaire 2023 au sein des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et de la direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France.

La présente note a pour objet d'appeler à candidatures sur les postes de médecin scolaire placés auprès des directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt créés à compter de la rentrée scolaire 2023 au sein des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et de la direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France.

En annexe 1 : la liste des postes (1)
En annexe 2 : les fiches de poste (15)

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- un curriculum vitæ (mentionnant un n° de téléphone portable),
- le diplôme de médecin,
- la copie du dernier contrat, le cas échéant,
- le cas échéant, l'état des services publics accomplis, certifié par l'autorité hiérarchique (ou le service de gestion administrative).

Les candidatures sont ouvertes aux médecins fonctionnaires ou non.

En fonction de son statut, l'agent sera placé en position normale d'activité, détaché sur contrat ou bénéficiera d'un contrat de droit public.

Le dossier de candidature doit être adressé par messagerie aux adresses mentionnées dans la fiche de poste.

La date limite de candidature est le 20 juillet 2023.

La prise de fonction est prévue le 1er septembre 2023.

Le sous-directeur des établissements, des dotations et des compétences

Cédric MONTESINOS

Le sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération

Laurent BELLÉGUIC

Annexe 1 : liste des postes

Numéro poste interne RenoiRH	Catégorie	Quotité de temps de travail (%)	Date de vacance du poste	Libellé du poste	DRAAF	Ville
A3R1300001	A+	100	01/09/2023	Médecin scolaire	DRAAF PACA	Marseille
A3R1400001	A+	100	01/09/2023	Médecin scolaire	DRAAF Normandie	Caen
A3R2100002	A+	100	01/09/2023	Médecin scolaire	DRAAF BFC	Besançon
A3R2A00001	A+	100	01/09/2023	Médecin scolaire	DRAAF Corse	Ajaccio
A3R3100001	A+	100	01/09/2023	Médecin scolaire	DRAAF Occitanie	Montpellier
A3R3500001	A+	100	01/09/2023	Médecin scolaire	DRAAF Bretagne	Rennes
A3R4400002	A+	100	01/09/2023	Médecin scolaire	DRAAF Pays de la Loire	Nantes
A3R4500001	A+	100	01/09/2023	Médecin scolaire	DRAAF Centre Val de Loire	Orléans
A3R5100001	A+	100	01/09/2023	Médecin scolaire	DRAAF Grand Est	Châlons-en-Champagne
A3R6300001	A+	100	01/09/2023	Médecin scolaire	DRAAF AURA	Site de Lyon
A3R6300002	A+	100	01/09/2023	Médecin scolaire	DRAAF AURA	Site de Lempdes
A3R8000001	A+	100	01/09/2023	Médecin scolaire	DRAAF Hauts-de-France	Paris
A3R8700002	A+	100	01/09/2023	Médecin scolaire	DRAAF Nouvelle-Aquitaine	Site de Bordeaux
A3R8700003	A+	100	01/09/2023	Médecin scolaire	DRAAF Nouvelle-Aquitaine	Site de Limoges
A3R9400001	A+	100	01/09/2023	Médecin scolaire	DRAAF Ile-de-France	Paris

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Provence Alpes Côte d'Azur

132 boulevard de Paris - CS 70059
13331 MARSEILLE CEDEX 03

En l'absence de titulaire, poste ouvert à un agent contractuel sur la base du 2° de l'article L.332-2 et 332-4 du code de la fonction publique

Médecin scolaire

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication : Référence du poste : A3R1300001

Catégorie : A+</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Médecin fonctionnaire</td><td>NA</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Le MASA renforce son dispositif de suivi de la santé des apprenants de l'enseignement technique agricole et de promotion de la santé à l'école avec la création d'un service médico-social qui se concrétise par le recrutement de médecins scolaires placés auprès des directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.
La région est composée de 12 lycées publics et 4 lycées privés du temps plein, soit 4 600 élèves.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Le médecin scolaire participe à la réussite des apprenants, en lien avec les acteurs de la communauté éducative et avec les familles, grâce au suivi individualisé. L'accompagnement de chaque apprenant permet de détecter les difficultés liées à des questions de santé physique et psychique et à orienter vers des dispositifs d'accompagnement adaptés à chaque situation.
Le médecin scolaire collabore avec les personnels infirmiers et l'ensemble des personnels de la communauté éducative.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">Le médecin est chargé des actions de prévention individuelle et collective et des actions de promotion de la santé auprès des apprenants.
A ce titre, il a pour mission :
-l'appui aux visites médicales en vue de la délivrance de l'avis médical préalable à l'affectation des élèves mineurs à des travaux réglementés ;
-l'identification des partenariats pouvant être mis en place pour faciliter la mobilisation de médecins en région et assurer les visites médicales obligatoires ;
-le suivi médical des apprenants de l'enseignement agricole en partenariat avec les personnels infirmiers ;
-la participation à l'éducation pour la santé dans les établissements d'enseignement agricole, en lien avec le réseau de la DGER d'éducation pour la santé, l'écoute et le développement de l'adolescent (RESEDA) et les coordonnateurs régionaux des personnels infirmiers ;
-l'appui, l'accompagnement et formation en région des équipes en établissement.
Déplacements nécessaires entre établissements de la région.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, service régional de formation et du développement, chefs d'établissements, services de l'établissement, services du ministère chargé de l'agriculture, services de l'éducation nationale, services des collectivités territoriales, professionnels de la santé.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Détenir le diplôme de docteur en médecine
Maîtrise des outils informatiques</td><td>Goût pour le travail en équipe
Capacités d'analyse et de synthèse
Ecoute et pédagogie
Aptitude à l'animation de réunions</td></tr>
</table>

		Respect du secret médical
Personnes à contacter	Patrice CHAZAL Chef de service 04 13 59 36 29 srfd.draaf-paca@agriculture.gouv.fr	

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie
6, Boulevard Général Vanier La Pierre Heuzé –CS 95 181
14 070 CAEN cedex 5

En l'absence de titulaire, poste ouvert à un agent contractuel sur la base du 2° de l'article L.332-2 et 332-4 du code de la fonction publique

Médecin scolaire

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :

Référence du poste : A3R1400001

Catégorie : A+</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Médecin fonctionnaire</td><td>NA</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Le MASA renforce son dispositif de suivi de la santé des apprenants de l'enseignement technique agricole et de promotion de la santé à l'école avec la création d'un service médico-social qui se concrétise par le recrutement de médecins scolaires placés auprès des directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.
La région est composée de 13 lycées publics et 6 lycées privés temps plein, soit 4 800 élèves.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Le médecin scolaire participe à la réussite des apprenants, en lien avec les acteurs de la communauté éducative et avec les familles, grâce au suivi individualisé. L'accompagnement de chaque apprenant permet de détecter les difficultés liées à des questions de santé physique et psychique et à orienter vers des dispositifs d'accompagnement adaptés à chaque situation.
Le médecin scolaire collabore avec les personnels infirmiers et l'ensemble des personnels de la communauté éducative.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">Le médecin est chargé des actions de prévention individuelle et collective et des actions de promotion de la santé auprès des apprenants.
A ce titre, il a pour mission :
-l'appui aux visites médicales en vue de la délivrance de l'avis médical préalable à l'affectation des élèves mineurs à des travaux réglementés ;
-l'identification des partenariats pouvant être mis en place pour faciliter la mobilisation de médecins en région et assurer les visites médicales obligatoires ;
-le suivi médical des apprenants de l'enseignement agricole en partenariat avec les personnels infirmiers ;
-la participation à l'éducation pour la santé dans les établissements d'enseignement agricole, en lien avec le réseau de la DGER d'éducation pour la santé, l'écoute et le développement de l'adolescent (RESEDA) et les coordonnateurs régionaux des personnels infirmiers ;
-l'appui, l'accompagnement et formation en région des équipes en établissement.
Déplacements nécessaires entre établissements de la région.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, chefs d'établissements, services de l'établissement, services du ministère chargé de l'agriculture, services de l'éducation nationale, services des collectivités territoriales, professionnels de la santé.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Détenir le diplôme de docteur en médecine
Maîtrise des outils informatiques</td><td>Goût pour le travail en équipe
Capacités d'analyse et de synthèse
Ecoute et pédagogie
Aptitude à l'animation de réunions
Respect du secret médical</td></tr>
</table>

Personnes à contacter	Rémi LAFOREST Secrétaire Général 02 31 24 99 41 sg.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr Alain PINDARD chef du service régional de la formation et du développement 02 31 24 99 33 alain.pindard@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'agriculture et de la sureté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté
5 voie, Gisèle Halimi - BP 51719 –
25043 BESANCON CEDEX
En l'absence de titulaire, poste ouvert à un agent contractuel sur la base du 2° de l'article L.332-2 et 332-4 du code de la fonction publique

Médecin scolaire

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication : Référence du poste : A3R2100002

Catégorie : A+</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Médecin fonctionnaire</td><td>NA</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Le MASA renforce son dispositif de suivi de la santé des apprenants de l'enseignement technique agricole et de promotion de la santé à l'école avec la création d'un service médico-social qui se concrétise par le recrutement de médecins scolaires placés auprès des directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.
La région est composée de 63 lycées publics et privés, soit environ 10 000 élèves.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Le médecin scolaire participe à la réussite des apprenants, en lien avec les acteurs de la communauté éducative et avec les familles, grâce au suivi individualisé. L'accompagnement de chaque apprenant permet de détecter les difficultés liées à des questions de santé physique et psychique et à orienter vers des dispositifs d'accompagnement adaptés à chaque situation.
Le médecin scolaire collabore avec les personnels infirmiers et l'ensemble des personnels de la communauté éducative.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">Le médecin est chargé des actions de prévention individuelle et collective et des actions de promotion de la santé auprès des apprenants.
A ce titre, il a pour mission :
-l'appui aux visites médicales en vue de la délivrance de l'avis médical préalable à l'affectation des élèves mineurs à des travaux réglementés ;
-l'identification des partenariats pouvant être mis en place pour faciliter la mobilisation de médecins en région et assurer les visites médicales obligatoires ;
-le suivi médical des apprenants de l'enseignement agricole en partenariat avec les personnels infirmiers ;
-la participation à l'éducation pour la santé dans les établissements d'enseignement agricole, en lien avec le réseau de la DGER d'éducation pour la santé, l'écoute et le développement de l'adolescent (RESEDA) et les coordonnateurs régionaux des personnels infirmiers ;
-l'appui, l'accompagnement et formation en région des équipes en établissement.
Déplacements nécessaires entre établissements de la région.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, chefs d'établissements, services de l'établissement, services du ministère chargé de l'agriculture, services de l'éducation nationale, services des collectivités territoriales, professionnels de la santé.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Détenir le diplôme de docteur en médecine
Maîtrise des outils informatiques</td><td>Goût pour le travail en équipe
Capacités d'analyse et de synthèse
Ecoute et pédagogie
Aptitude à l'animation de réunions
Respect du secret médical</td></tr>
</table>

Personnes à contacter	Directrice adjointe de la DRAAF : Blandine AUBERT 03 39 59 40 28 - Mobile : 06 85 93 26 19 Marie-Catherine ARBELLOT-DE-VACQUEUR (07 61 49 29 36) - Cheffe de service srfd.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Corse
8 cours Napoléon CS 10 002
20 704 Ajaccio cedex 9
En l'absence de titulaire, poste ouvert à un agent contractuel sur la base du 2° de l'article L.332-2 et 332-4 du code de la fonction publique

Médecin scolaire

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication : Référence du poste : A3R2A00001

Catégorie : A+</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Médecin fonctionnaire</td><td>NA</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Le MASA renforce son dispositif de suivi de la santé des apprenants de l'enseignement technique agricole et de promotion de la santé à l'école avec la création d'un service médico-social qui se concrétise par le recrutement de médecins scolaires placés auprès des directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.
La région est composée de 2 lycées (classes de 4e et 3e, formation générales, technologiques et professionnelles – bac et post-bac), soit 260 élèves.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Le médecin scolaire participe à la réussite des apprenants, en lien avec les acteurs de la communauté éducative et avec les familles, grâce au suivi individualisé. L'accompagnement de chaque apprenant permet de détecter les difficultés liées à des questions de santé physique et psychique et à orienter vers des dispositifs d'accompagnement adaptés à chaque situation.
Le médecin scolaire collabore avec les personnels infirmiers et l'ensemble des personnels de la communauté éducative.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">Le médecin est chargé des actions de prévention individuelle et collective et des actions de promotion de la santé auprès des apprenants.
A ce titre, il a pour mission :
-l'appui aux visites médicales en vue de la délivrance de l'avis médical préalable à l'affectation des élèves mineurs à des travaux réglementés ;
-l'identification des partenariats pouvant être mis en place pour faciliter la mobilisation de médecins en région et assurer les visites médicales obligatoires ;
-le suivi médical des apprenants de l'enseignement agricole en partenariat avec les personnels infirmiers ;
-la participation à l'éducation pour la santé dans les établissements d'enseignement agricole, en lien avec le réseau de la DGER d'éducation pour la santé, l'écoute et le développement de l'adolescent (RESEDA) et les coordonnateurs régionaux des personnels infirmiers ;
-l'appui, l'accompagnement et formation en région des équipes en établissement.
Déplacements nécessaires entre établissements de la région.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, chefs d'établissements, services de l'établissement, services du ministère chargé de l'agriculture, services de l'éducation nationale, services des collectivités territoriales, professionnels de la santé.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Détenir le diplôme de docteur en médecine
Maîtrise des outils informatiques</td><td>Goût pour le travail en équipe
Capacités d'analyse et de synthèse
Ecoute et pédagogie
Aptitude à l'animation de réunions
Respect du secret médical</td></tr>
</table>

Personnes à contacter	Joseph WEINZAEPFEL, Chef du SRFD Tel : 06 20 26 47 20 Mail : joseph.weinzaepfel@agriculture.gouv.fr Valérie ARCHIMBAUD, Secrétaire Générale Tel : 04 95 51 86 68 Mail : valerie.archimbaud@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Occitanie

697 avenue Etienne Mehul CA Croix d'Argent CS 90077
34 078 Montpellier Cedex 3

En l'absence de titulaire, poste ouvert à un agent contractuel sur la base du 2° de l'article L.332-2 et 332-4 du code de la fonction publique

Médecin scolaire

N° de publication : **Référence du poste : A3R3100001** **Catégorie : A+**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Médecin fonctionnaire		NA
Poste		
Présentation de l'environnement professionnel	Le MASA renforce son dispositif de suivi de la santé des apprenants de l'enseignement technique agricole et de promotion de la santé à l'école avec la création d'un service médico-social qui se concrétise par le recrutement de médecins scolaires placés auprès des directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. La région est composée de 28 lycées publics et 27 lycées privés sous contrat, soit 14 000 élèves et étudiants.	
Objectifs du poste	Le médecin scolaire participe à la réussite des apprenants, en lien avec les acteurs de la communauté éducative et avec les familles, grâce au suivi individualisé. L'accompagnement de chaque apprenant permet de détecter les difficultés liées à des questions de santé physique et psychique et à orienter vers des dispositifs d'accompagnement adaptés à chaque situation. Le médecin scolaire collabore avec les personnels infirmiers et l'ensemble des personnels de la communauté éducative.	
Description des missions	Le médecin est chargé des actions de prévention individuelle et collective et des actions de promotion de la santé auprès des apprenants. A ce titre, il a pour mission : -l'appui aux visites médicales en vue de la délivrance de l'avis médical préalable à l'affectation des élèves mineurs à des travaux réglementés ; -l'identification des partenariats pouvant être mis en place pour faciliter la mobilisation de médecins en région et assurer les visites médicales obligatoires ; -le suivi médical des apprenants de l'enseignement agricole en partenariat avec les personnels infirmiers ; -la participation à l'éducation pour la santé dans les établissements d'enseignement agricole, en lien avec le réseau de la DGER d'éducation pour la santé, l'écoute et le développement de l'adolescent (RESEDA) et les coordonnateurs régionaux des personnels infirmiers ; -l'appui, l'accompagnement et formation en région des équipes en établissement. Déplacements nécessaires entre établissements de la région.	
Champ relationnel du poste	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, chefs d'établissements, services de l'établissement, services du ministère chargé de l'agriculture, services de l'éducation nationale, services des collectivités territoriales, professionnels de la santé.	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Détenir le diplôme de docteur en médecine Maîtrise des outils informatiques	Goût pour le travail en équipe Capacités d'analyse et de synthèse Ecoute et pédagogie Aptitude à l'animation de réunions

		Respect du secret médical
Personnes à contacter	Françoise PORTAL, Secrétariat général de la DRAAF Occitanie (05 61 10 61 10) francoise.portal@agriculture.gouv.fr Anne DETAILLE, Cheffe du SRFD Occitanie (04 67 41 80 11) anne.detaille@agriculture.gouv.fr Céline MONIER, Adjointe à la Cheffe du SRFD (04 67 41 80 11) celine.monier@agriculture.gouv.fr	

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne
15, avenue de Cucillé
35047 Rennes
En l'absence de titulaire, poste ouvert à un agent contractuel sur la base du 2° de l'article L.332-2 et 332-4 du code de la fonction publique

Médecin scolaire

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication : Référence du poste : A3R3500001

Catégorie : A+</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Médecin fonctionnaire</td><td>NA</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Le MASA renforce son dispositif de suivi de la santé des apprenants de l'enseignement technique agricole et de promotion de la santé à l'école avec la création d'un service médico-social qui se concrétise par le recrutement de médecins scolaires placés auprès des directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.
La région est composée de 35 lycées (classes de 4e et 3e, formation générales, technologiques et professionnelles – bac et post-bac), soit 12 000 élèves.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Le médecin scolaire participe à la réussite des apprenants, en lien avec les acteurs de la communauté éducative et avec les familles, grâce au suivi individualisé. L'accompagnement de chaque apprenant permet de détecter les difficultés liées à des questions de santé physique et psychique et à orienter vers des dispositifs d'accompagnement adaptés à chaque situation.
Le médecin scolaire collabore avec les personnels infirmiers et l'ensemble des personnels de la communauté éducative.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">Le médecin est chargé des actions de prévention individuelle et collective et des actions de promotion de la santé auprès des apprenants.
A ce titre, il a pour mission :
-l'appui aux visites médicales en vue de la délivrance de l'avis médical préalable à l'affectation des élèves mineurs à des travaux réglementés ;
-l'identification des partenariats pouvant être mis en place pour faciliter la mobilisation de médecins en région et assurer les visites médicales obligatoires ;
-le suivi médical des apprenants de l'enseignement agricole en partenariat avec les personnels infirmiers ;
-la participation à l'éducation pour la santé dans les établissements d'enseignement agricole, en lien avec le réseau de la DGER d'éducation pour la santé, l'écoute et le développement de l'adolescent (RESEDA) et les coordonnateurs régionaux des personnels infirmiers ;
-l'appui, l'accompagnement et formation en région des équipes en établissement.
Déplacements nécessaires entre établissements de la région.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, chefs d'établissements, services de l'établissement, services du ministère chargé de l'agriculture, services de l'éducation nationale, services des collectivités territoriales, professionnels de la santé.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Détenir le diplôme de docteur en médecine
Maîtrise des outils informatiques</td><td>Goût pour le travail en équipe
Capacités d'analyse et de synthèse
Ecoute et pédagogie
Aptitude à l'animation de réunions
Respect du secret médical</td></tr>
</table>

Personnes à contacter	BALIQUE Benjamin Directeur Adjoint en charge du Secrétariat Général 02.99.28.21.81 srag.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr Martine GARNIER Chef de service : 02.99.28.22.51 srfd.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Pays de la Loire

5 rue Françoise Giroud- CS 6751
644275 NANTES cedex 2

En l'absence de titulaire, poste ouvert à un agent contractuel sur la base du 2° de l'article L.332-2 et 332-4 du code de la fonction publique

Médecin scolaire

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication : Référence du poste : A3R4400002

Catégorie : A+</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Médecin fonctionnaire</td><td>NA</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Le MASA renforce son dispositif de suivi de la santé des apprenants de l'enseignement technique agricole et de promotion de la santé à l'école avec la création d'un service médico-social qui se concrétise par le recrutement de médecins scolaires placés auprès des directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.
La région est composée de 96 lycées, soit 17 000 élèves dont 80% dans l'enseignement privé.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Le médecin scolaire participe à la réussite des apprenants, en lien avec les acteurs de la communauté éducative et avec les familles, grâce au suivi individualisé. L'accompagnement de chaque apprenant permet de détecter les difficultés liées à des questions de santé physique et psychique et à orienter vers des dispositifs d'accompagnement adaptés à chaque situation.
Le médecin scolaire collabore avec les personnels infirmiers et l'ensemble des personnels de la communauté éducative.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">Le médecin est chargé des actions de prévention individuelle et collective et des actions de promotion de la santé auprès des apprenants.
A ce titre, il a pour mission :
-l'appui aux visites médicales en vue de la délivrance de l'avis médical préalable à l'affectation des élèves mineurs à des travaux réglementés ;
-l'identification des partenariats pouvant être mis en place pour faciliter la mobilisation de médecins en région et assurer les visites médicales obligatoires ;
-le suivi médical des apprenants de l'enseignement agricole en partenariat avec les personnels infirmiers ;
-la participation à l'éducation pour la santé dans les établissements d'enseignement agricole, en lien avec le réseau de la DGER d'éducation pour la santé, l'écoute et le développement de l'adolescent (RESEDA) et les coordonnateurs régionaux des personnels infirmiers ;
-l'appui, l'accompagnement et formation en région des équipes en établissement.
Déplacements nécessaires entre établissements de la région.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, chefs d'établissements, services de l'établissement, services du ministère chargé de l'agriculture, services de l'éducation nationale, services des collectivités territoriales, professionnels de la santé.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Détenir le diplôme de docteur en médecine
Maîtrise des outils informatiques</td><td>Goût pour le travail en équipe
Capacités d'analyse et de synthèse
Ecoute et pédagogie
Aptitude à l'animation de réunions</td></tr>
</table>

		Respect du secret médical
Personnes à contacter	Didier GUEUDIN, Secrétariat général 02 72 74 70 34 sg.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr Philippe NENON Chef de service 02 72 74 72 28 srfd.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr	

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Centre-Val-de-Loire
Cité administrative Coligny
131 rue du Faubourg Bannier
45042 ORLEANS
En l'absence de titulaire, poste ouvert à un agent contractuel sur la base du 2° de l'article L.332-2 et 332-4 du code de la fonction publique

Médecin scolaire

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication : Référence du poste : A3R4500001

Catégorie : A+</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Médecin fonctionnaire</td><td>NA</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Le MASA renforce son dispositif de suivi de la santé des apprenants de l'enseignement technique agricole et de promotion de la santé à l'école avec la création d'un service médico-social qui se concrétise par le recrutement de médecins scolaires placés auprès des directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.
La région est composée de 17 lycées (classes de 4e et 3e, formation générales, technologiques et professionnelles – bac et post-bac), soit environ 5 390 élèves.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Le médecin scolaire participe à la réussite des apprenants, en lien avec les acteurs de la communauté éducative et avec les familles, grâce au suivi individualisé. L'accompagnement de chaque apprenant permet de détecter les difficultés liées à des questions de santé physique et psychique et à orienter vers des dispositifs d'accompagnement adaptés à chaque situation.
Le médecin scolaire collabore avec les personnels infirmiers et l'ensemble des personnels de la communauté éducative.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">Le médecin est chargé des actions de prévention individuelle et collective et des actions de promotion de la santé auprès des apprenants.
A ce titre, il a pour mission :
-l'appui aux visites médicales en vue de la délivrance de l'avis médical préalable à l'affectation des élèves mineurs à des travaux réglementés ;
-l'identification des partenariats pouvant être mis en place pour faciliter la mobilisation de médecins en région et assurer les visites médicales obligatoires ;
-le suivi médical des apprenants de l'enseignement agricole en partenariat avec les personnels infirmiers ;
-la participation à l'éducation pour la santé dans les établissements d'enseignement agricole, en lien avec le réseau de la DGER d'éducation pour la santé, l'écoute et le développement de l'adolescent (RESEDA) et les coordonnateurs régionaux des personnels infirmiers ;
-l'appui, l'accompagnement et formation en région des équipes en établissement.
Déplacements nécessaires entre établissements de la région.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, chefs d'établissements, services de l'établissement, services du ministère chargé de l'agriculture, services de l'éducation nationale, services des collectivités territoriales, professionnels de la santé.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Détenir le diplôme de docteur en médecine
Maîtrise des outils informatiques</td><td>Goût pour le travail en équipe
Capacités d'analyse et de synthèse
Ecoute et pédagogie
Aptitude à l'animation de réunions
Respect du secret médical</td></tr>
</table>

Personnes à contacter	Anthony DEMISSY chef de service en charge du Secrétariat Général tel : 02 38 77 40 18 Mail : anthony.demissy@agriculture.gouv.fr Benoit BELLET Chef de service formation développement tel 02 38 77 40 53 Mail : benoit.bellet@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Grand Est
3 rue du Faubourg Saint-Antoine - CS 10526
51009 Châlons-en-Champagne Cedex

En l'absence de titulaire, poste ouvert à un agent contractuel sur la base du 2° de l'article L.332-2 et 332-4 du code de la fonction publique

Médecin scolaire

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication : Référence du poste : A3R5100001

Catégorie : A+</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Médecin fonctionnaire</td><td>NA</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Le MASA renforce son dispositif de suivi de la santé des apprenants de l'enseignement technique agricole et de promotion de la santé à l'école avec la création d'un service médico-social qui se concrétise par le recrutement de médecins scolaires placés auprès des directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.
La région est composée de 25 lycées (classes de 4e et 3e, formation générales, technologiques et professionnelles – bac et post-bac), soit 6 628 élèves.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Le médecin scolaire participe à la réussite des apprenants, en lien avec les acteurs de la communauté éducative et avec les familles, grâce au suivi individualisé. L'accompagnement de chaque apprenant permet de détecter les difficultés liées à des questions de santé physique et psychique et à orienter vers des dispositifs d'accompagnement adaptés à chaque situation.
Le médecin scolaire collabore avec les personnels infirmiers et l'ensemble des personnels de la communauté éducative.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">Le médecin est chargé des actions de prévention individuelle et collective et des actions de promotion de la santé auprès des apprenants.
A ce titre, il a pour mission :
-l'appui aux visites médicales en vue de la délivrance de l'avis médical préalable à l'affectation des élèves mineurs à des travaux réglementés ;
-l'identification des partenariats pouvant être mis en place pour faciliter la mobilisation de médecins en région et assurer les visites médicales obligatoires ;
-le suivi médical des apprenants de l'enseignement agricole en partenariat avec les personnels infirmiers ;
-la participation à l'éducation pour la santé dans les établissements d'enseignement agricole, en lien avec le réseau de la DGER d'éducation pour la santé, l'écoute et le développement de l'adolescent (RESEDA) et les coordonnateurs régionaux des personnels infirmiers ;
-l'appui, l'accompagnement et formation en région des équipes en établissement.
Déplacements nécessaires entre établissements de la région.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, chefs d'établissements, services de l'établissement, services du ministère chargé de l'agriculture, services de l'éducation nationale, services des collectivités territoriales, professionnels de la santé.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Détenir le diplôme de docteur en médecine
Maîtrise des outils informatiques</td><td>Goût pour le travail en équipe
Capacités d'analyse et de synthèse
Ecoute et pédagogie
Aptitude à l'animation de réunions
Respect du secret médical</td></tr>
</table>

Personnes à contacter	MOLEZ Sandrine Secrétariat Général 03.26.66.20.15 sg-rh.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr BEJOT Laurent Chef du service régional de formation et de développement 03.55.74.11.51 Mail : laurent.bejot@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Auvergne-Rhône-Alpes
Cité administrative de la Part-Dieu
Bâtiment B165 rue Garibaldi – CS8385869401
Lyon CEDEX 03

En l'absence de titulaire, poste ouvert à un agent contractuel sur la base du 2° de l'article L.332-2 et de l'article L.332-4 du code général de la fonction publique

Site de Lyon

Médecin scolaire

N° de publication : **Référence du poste : A3R6300001** **Catégorie : A+**	
Corps	**Groupe RIFSEEP**
Médecin fonctionnaire	NA
Poste	
Présentation de l'environnement professionnel	Le MASA renforce son dispositif de suivi de la santé des apprenants et de promotion de la santé à l'école avec la création d'un service médico-social qui se concrétise par le recrutement de médecins scolaires placés auprès des directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. La région Auvergne-Rhône-Alpes comprend 29 lycées publics et 32 lycées privés temps plein, soit environ 16 400 élèves. L'agent recruté sera en charge de la moitié est de la région.
Objectifs du poste	Le médecin scolaire participe à la réussite des apprenants, en lien avec les acteurs de la communauté éducative et avec les familles, grâce au suivi individualisé. L'accompagnement de chaque apprenant permet de détecter les difficultés liées à des questions de santé physique et psychique et à orienter vers des dispositifs d'accompagnement adaptés à chaque situation. Le médecin scolaire collabore avec les personnels infirmiers et l'ensemble des personnels de la communauté éducative.
Description des missions	Le médecin est chargé des actions de prévention individuelle et collective et des actions de promotion de la santé auprès des apprenants. A ce titre, il a pour mission : -l'appui aux visites médicales en vue de la délivrance de l'avis médical préalable à l'affectation des élèves mineurs à des travaux réglementés ; -l'identification des partenariats pouvant être mis en place pour faciliter la mobilisation de médecins en région et assurer les visites médicales obligatoires ; -le suivi médical des apprenants de l'enseignement agricole en partenariat avec les personnels infirmiers ; -la participation à l'éducation pour la santé dans les établissements d'enseignement agricole, en lien avec le réseau de la DGER d'éducation pour la santé, l'écoute et le développement de l'adolescent (RESEDA) et les coordonnateurs régionaux des personnels infirmiers ; -l'appui, l'accompagnement et formation en région des équipes en établissement. Déplacements nécessaires entre établissements de la région.
Champ relationnel du poste	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. Chefs d'établissements. Services des établissements. Services du ministère chargé de l'agriculture. Services de l'éducation nationale. Services des collectivités territoriales. Professionnels de la santé.

Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Détenir le diplôme de docteur en médecine Maîtrise des outils informatiques	Goût pour le travail en équipe. Capacités d'analyse et de synthèse. Écoute et pédagogie. Aptitude à l'animation de réunions. Respect du secret médical.
Personnes à contacter	Nathalie PRUDON-DESGOUTTES, directrice régionale adjointe (04 78 63 13 96) ; Sonia ROUGIER, cheffe du pôle action éducative et vie des apprenants (04 73 42 27 71) ; Anne FRUCHARD, cheffe du pôle ressources humaines et dotations (04 73 42 27 72) ; srfd.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr	

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Auvergne-Rhône-Alpes
16B rue Aimé Rudel – BP 45 – 63370 LEMPDES

En l'absence de titulaire, poste ouvert à un agent contractuel sur la base du 2° de l'article L.332-2 et 332-4 du code de la fonction publique

Site de Lempdes

Médecin scolaire

N° de publication : **Référence du poste : A3R6300002** **Catégorie : A+**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Médecin fonctionnaire		NA
Poste		
Présentation de l'environnement professionnel	Le MASA renforce son dispositif de suivi de la santé des apprenants et de promotion de la santé à l'école avec la création d'un service médico-social qui se concrétise par le recrutement de médecins scolaires placés auprès des directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. La région Auvergne-Rhône-Alpes comprend 29 lycées publics et 32 lycées privés temps plein, soit environ 16 400 élèves. L'agent recruté sera en charge de la moitié ouest de la région.	
Objectifs du poste	Le médecin scolaire participe à la réussite des apprenants, en lien avec les acteurs de la communauté éducative et avec les familles, grâce au suivi individualisé. L'accompagnement de chaque apprenant permet de détecter les difficultés liées à des questions de santé physique et psychique et à orienter vers des dispositifs d'accompagnement adaptés à chaque situation. Le médecin scolaire collabore avec les personnels infirmiers et l'ensemble des personnels de la communauté éducative.	
Description des missions	Le médecin est chargé des actions de prévention individuelle et collective et des actions de promotion de la santé auprès des apprenants. A ce titre, il a pour mission : -l'appui aux visites médicales en vue de la délivrance de l'avis médical préalable à l'affectation des élèves mineurs à des travaux réglementés ; -l'identification des partenariats pouvant être mis en place pour faciliter la mobilisation de médecins en région et assurer les visites médicales obligatoires ; -le suivi médical des apprenants de l'enseignement agricole en partenariat avec les personnels infirmiers ; -la participation à l'éducation pour la santé dans les établissements d'enseignement agricole, en lien avec le réseau de la DGER d'éducation pour la santé, l'écoute et le développement de l'adolescent (RESEDA) et les coordonnateurs régionaux des personnels infirmiers ; -l'appui, l'accompagnement et formation en région des équipes en établissement. Déplacements nécessaires entre établissements de la région.	
Champ relationnel du poste	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, chefs d'établissements, services de l'établissement, services du ministère chargé de l'agriculture, services de l'éducation nationale, services des collectivités territoriales, professionnels de la santé.	
Compétences	**Savoirs**	**Savoir-faire**

liées au poste	Détenir le diplôme de docteur en médecine Maîtrise des outils informatiques	Goût pour le travail en équipe Capacités d'analyse et de synthèse Ecoute et pédagogie Aptitude à l'animation de réunions Respect du secret médical
Personnes à contacter	Nathalie PRUDON-DESGOUTTES, directrice régionale adjointe (04 78 63 13 96) Sonia ROUGIER, cheffe du pôle action éducative et vie des apprenants (04 73 42 27 71) Anne FRUCHARD, cheffe du pôle ressources humaines et dotations (04 73 42 27 72) srfd.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr	

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Hauts-de-France
Allée de la Croix Rompue
518, rue Saint-Fuscien BP 69
80092 AMIENS Cedex 3

En l'absence de titulaire, poste ouvert à un agent contractuel sur la base du 2° de l'article L.332-2 et 332-4 du code de la fonction publique

Médecin scolaire

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication : Référence du poste : A3R8000001

Catégorie : A+</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Médecin fonctionnaire</td><td>NA</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Le MASA renforce son dispositif de suivi de la santé des apprenants de l'enseignement technique agricole et de promotion de la santé à l'école avec la création d'un service médico-social qui se concrétise par le recrutement de médecins scolaires placés auprès des directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.
La région est composée de 61 lycées dont 11 établissements et 18 établissements privés temps plein, soit 12 260 élèves.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Le médecin scolaire participe à la réussite des apprenants, en lien avec les acteurs de la communauté éducative et avec les familles, grâce au suivi individualisé. L'accompagnement de chaque apprenant permet de détecter les difficultés liées à des questions de santé physique et psychique et à orienter vers des dispositifs d'accompagnement adaptés à chaque situation.
Le médecin scolaire collabore avec les personnels infirmiers et l'ensemble des personnels de la communauté éducative.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">Le médecin est chargé des actions de prévention individuelle et collective et des actions de promotion de la santé auprès des apprenants.
A ce titre, il a pour mission :
-l'appui aux visites médicales en vue de la délivrance de l'avis médical préalable à l'affectation des élèves mineurs à des travaux réglementés ;
-l'identification des partenariats pouvant être mis en place pour faciliter la mobilisation de médecins en région et assurer les visites médicales obligatoires ;
-le suivi médical des apprenants de l'enseignement agricole en partenariat avec les personnels infirmiers ;
-la participation à l'éducation pour la santé dans les établissements d'enseignement agricole, en lien avec le réseau de la DGER d'éducation pour la santé, l'écoute et le développement de l'adolescent (RESEDA) et les coordonnateurs régionaux des personnels infirmiers ;
-l'appui, l'accompagnement et formation en région des équipes en établissement.
Déplacements nécessaires entre établissements de la région.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, chefs d'établissements, services de l'établissement, services du ministère chargé de l'agriculture, services de l'éducation nationale, services des collectivités territoriales, professionnels de la santé.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Détenir le diplôme de docteur en médecine
Maîtrise des outils informatiques</td><td>Goût pour le travail en équipe
Capacités d'analyse et de synthèse
Ecoute et pédagogie
Aptitude à l'animation de réunions</td></tr>
</table>

		Respect du secret médical
Personnes à contacter	Sylvie DELIGNY Secrétariat Général 03 22 33 55 10 Mel : sylvie.deligny@agriculture.gouv.fr Thami AMINE Chef de service 03 22 33 55 20 Mel : thami.amine@agriculture.gouv.fr	

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Nouvelle-Aquitaine
Immeuble le Pastel
22, rue des Pénitents Blancs CS 13916
87039 Limoges Cedex 1

En l'absence de titulaire, poste ouvert à un agent contractuel sur la base du 2° de l'article L.332-2 et 332-4 du code de la fonction publique

Site de Bordeaux

Médecin scolaire

N° de publication : **Référence du poste : A3R8700002** **Catégorie : A+**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Médecin fonctionnaire		NA
Poste		
Présentation de l'environnement professionnel	Le MASA renforce son dispositif de suivi de la santé des apprenants de l'enseignement technique agricole et de promotion de la santé à l'école avec la création d'un service médico-social qui se concrétise par le recrutement de médecins scolaires placés auprès des directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. Le médecin interviendra sur les départements 17, 33, 40, 47, et 64 pour 26 lycées, soit 6 650 élèves.	
Objectifs du poste	Le médecin scolaire participe à la réussite des apprenants, en lien avec les acteurs de la communauté éducative et avec les familles, grâce au suivi individualisé. L'accompagnement de chaque apprenant permet de détecter les difficultés liées à des questions de santé physique et psychique et à orienter vers des dispositifs d'accompagnement adaptés à chaque situation. Le médecin scolaire collabore avec les personnels infirmiers et l'ensemble des personnels de la communauté éducative.	
Description des missions	Le médecin est chargé des actions de prévention individuelle et collective et des actions de promotion de la santé auprès des apprenants. A ce titre, il a pour mission : -l'appui aux visites médicales en vue de la délivrance de l'avis médical préalable à l'affectation des élèves mineurs à des travaux réglementés ; -l'identification des partenariats pouvant être mis en place pour faciliter la mobilisation de médecins en région et assurer les visites médicales obligatoires ; -le suivi médical des apprenants de l'enseignement agricole en partenariat avec les personnels infirmiers ; -la participation à l'éducation pour la santé dans les établissements d'enseignement agricole, en lien avec le réseau de la DGER d'éducation pour la santé, l'écoute et le développement de l'adolescent (RESEDA) et les coordonnateurs régionaux des personnels infirmiers ; -l'appui, l'accompagnement et formation en région des équipes en établissement. Déplacements nécessaires entre établissements de la région.	
Champ relationnel du poste	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, chefs d'établissements, services de l'établissement, services du ministère chargé de l'agriculture, services de l'éducation nationale, services des collectivités territoriales, professionnels de la santé.	
Compétences	**Savoirs**	**Savoir-faire**

liées au poste	Détenir le diplôme de docteur en médecine Maîtrise des outils informatiques	Goût pour le travail en équipe Capacités d'analyse et de synthèse Ecoute et pédagogie Aptitude à l'animation de réunions Respect du secret médical
Personnes à contacter	Arnaud FAVIER, Secrétaire général 05 87 79 84 69 Sg.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr Laurent HERBRETEAU Chef de SRFD 05 87 79 84 90 Srfd.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr	

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Nouvelle-Aquitaine
Immeuble le Pastel
22, rue des Pénitents Blancs CS 13916
87039 Limoges Cedex 1

En l'absence de titulaire, poste ouvert à un agent contractuel sur la base du 2° de l'article L.332-2 et 332-4 du code de la fonction publique

Site de Limoges

Médecin scolaire

N° de publication : **Référence du poste : A3R8700003** **Catégorie : A+**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Médecin fonctionnaire		NA
Poste		
Présentation de l'environnement professionnel	Le MASA renforce son dispositif de suivi de la santé des apprenants de l'enseignement technique agricole et de promotion de la santé à l'école avec la création d'un service médico-social qui se concrétise par le recrutement de médecins scolaires placés auprès des directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. Le médecin interviendra sur les départements 16, 19, 23, 24, 79, 86 et 87, pour 23 lycées, soit 5 400 élèves.	
Objectifs du poste	Le médecin scolaire participe à la réussite des apprenants, en lien avec les acteurs de la communauté éducative et avec les familles, grâce au suivi individualisé. L'accompagnement de chaque apprenant permet de détecter les difficultés liées à des questions de santé physique et psychique et à orienter vers des dispositifs d'accompagnement adaptés à chaque situation. Le médecin scolaire collabore avec les personnels infirmiers et l'ensemble des personnels de la communauté éducative.	
Description des missions	Le médecin est chargé des actions de prévention individuelle et collective et des actions de promotion de la santé auprès des apprenants. A ce titre, il a pour mission : -l'appui aux visites médicales en vue de la délivrance de l'avis médical préalable à l'affectation des élèves mineurs à des travaux réglementés ; -l'identification des partenariats pouvant être mis en place pour faciliter la mobilisation de médecins en région et assurer les visites médicales obligatoires ; -le suivi médical des apprenants de l'enseignement agricole en partenariat avec les personnels infirmiers ; -la participation à l'éducation pour la santé dans les établissements d'enseignement agricole, en lien avec le réseau de la DGER d'éducation pour la santé, l'écoute et le développement de l'adolescent (RESEDA) et les coordonnateurs régionaux des personnels infirmiers ; -l'appui, l'accompagnement et formation en région des équipes en établissement. Déplacements nécessaires entre établissements de la région.	
Champ relationnel du poste	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, chefs d'établissements, services de l'établissement, services du ministère chargé de l'agriculture, services de l'éducation nationale, services des collectivités territoriales, professionnels de la santé.	
Compétences	**Savoirs**	**Savoir-faire**

liées au poste	Détenir le diplôme de docteur en médecine Maîtrise des outils informatiques	Goût pour le travail en équipe Capacités d'analyse et de synthèse Ecoute et pédagogie Aptitude à l'animation de réunions Respect du secret médical
Personnes à contacter	Arnaud FAVIER, Secrétaire général 05 87 79 84 69 Sg.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr Laurent HERBRETEAU Chef de SRFD 05 87 79 84 90 Srfd.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr	

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction régionale et interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'ILE-DE-FRANCE
5, rue Leblanc –
75911 PARIS Cedex 15

En l'absence de titulaire, poste ouvert à un agent contractuel sur la base du 2° de l'article L.332-2 et de l'article L.332-4 du code général de la fonction publique

Médecin scolaire

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication : Référence du poste : A3R9400001

Catégorie : A+</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Médecin fonctionnaire</td><td>NA</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Le MASA renforce son dispositif de suivi de la santé des apprenants de l'enseignement technique agricole et de promotion de la santé à l'école avec la création d'un service médico-social qui se concrétise par le recrutement de médecins scolaires placés auprès des directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.
La région est composée de 20 établissements (classes de 4e et 3e, formation générales, technologiques et professionnelles – bac et post-bac), soit 3 000 élèves.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Participer à la réussite des apprenants, en lien avec les acteurs de la communauté éducative et avec les familles, grâce au suivi individualisé. L'accompagnement de chaque apprenant permet de détecter les difficultés liées à des questions de santé physique et psychique et à orienter vers des dispositifs d'accompagnement adaptés.
Collabore avec les personnels infirmiers et l'ensemble des personnels de la communauté éducative.
Assure un rôle d'animateur auprès des médecins affectés dans les DRAAF.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">Le médecin est chargé des actions de prévention individuelle et collective et des actions de promotion de la santé auprès des apprenants.
A ce titre, il a pour mission :
-l'appui aux visites médicales en vue de la délivrance de l'avis médical préalable à l'affectation des élèves mineurs à des travaux réglementés ;
-l'identification des partenariats pouvant être mis en place pour faciliter la mobilisation de médecins en région et assurer les visites médicales obligatoires ;
-le suivi médical des apprenants de l'enseignement agricole en partenariat avec les personnels infirmiers ;
-la participation à l'éducation pour la santé dans les établissements d'enseignement agricole, en lien avec le réseau de la DGER d'éducation pour la santé, l'écoute et le développement de l'adolescent (RESEDA) et les coordonnateurs régionaux des personnels infirmiers ;
-l'appui, l'accompagnement et formation en région des équipes en établissement.
Déplacements nécessaires entre établissements de la région.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Directions interdépartementale et régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.
Chefs d'établissements.
Services des établissements.
Services du ministère chargé de l'agriculture.
Services de l'éducation nationale.
Services des collectivités territoriales.
Professionnels de la santé.</td></tr>
<tr><td>Compétences</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
</table>

liées au poste	Détenir le diplôme de docteur en médecine. Maîtrise des outils informatiques.	Capacité à élargir son réseau en interministériel. Goût pour le travail en équipe. Capacités d'analyse et de synthèse. Écoute et pédagogie. Aptitude à l'animation de réunions. Respect du secret médical.
Personnes à contacter	HEMERY Emmanuel Chef de service 01.82.52.46.33 Mail : emmanuel.hemery@agriculture.gouv.fr	